



MINI-POUSS'

Initiation gymnique

Rentrée 2023 – Fille ou garçon né(e) en 2018

Inscriptions par mail ou en présence samedi 16 septembre à partir de 10h, hall de la salle des fêtes.

Reprise des entraînements **Samedi 16 Septembre 2023 de 10h30 à 11h45**

Chers parents,

Vous souhaitez inscrire (ou réinscrire) votre enfant à « La Gym de Thise » (affiliée à la F.S.C.F.).

Nous vous remercions de votre confiance et vous demandons de lire (ou relire) très attentivement ce courrier.

L'inscription de votre enfant deviendra effective lorsque son **dossier** sera **complet**. Aussi, nous vous laisserons jusqu'au **10 Octobre 2023** pour régulariser son inscription. Nous vous signalons que passé ce délai, le club ne sera plus en mesure d'accepter votre enfant.

Un essai gratuit est possible mais il faut que le **dossier** (fiche administrative et questionnaire médical) soit **complet**.

HORAIRES

L'entraînement des mini-pouss' aura lieu le : **Samedi de 10h30 à 11h45 au gymnase.**

Les parents doivent amener leur enfant jusqu'au vestiaire où ils le mettent en tenue de sport.

DOSSIER ADMINISTRATIF

- **Fiche administrative**

Merci de compléter entièrement cette fiche. Ne pas oublier de signer le paragraphe d'assurance ainsi que la partie renseignements médicaux.

Pour une meilleure transmission des informations et pour réduire les photocopies dans un souci d'écologie, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse e-mail.

NB : Celle-ci ne sera pas visible des autres parents.

- **Questionnaire médical**

Retourner le coupon du questionnaire médical, à imprimer sur le site de la Gym de Thise.

- **Cotisation 2023/2024** (licence, assurance)

180€ pour une inscription

260€ pour deux inscriptions

315€ pour trois inscriptions

370€ pour quatre inscriptions

130 euros pour une cotisation de mini-pouss'

(cotisation spéciale en raison des samedis annulés pour occupation du gymnase)

La « Gym de Thise » n'accepte plus les chèques-vacances pour régler la cotisation du club.

Vous avez la possibilité de payer la cotisation de façon échelonnée. (3 chèques maximum à donner avant le 10 octobre 2023, le dernier chèque sera encaissé au plus tard le 11 décembre 2023)

Si vous le désirez nous pouvons-vous fournir une attestation d'inscription pour votre comité d'entreprise.

TENUE VESTIMENTAIRE

Nous vous demandons des vêtements dans lesquels l'enfant se sente à l'aise et qui ne craignent rien : cycliste, caleçon, justaucorps, tee-shirt...

Le gymnase est bien chauffé mais prévoir malgré tout un sweat pour l'hiver.

La gym peut être en ballerines, pieds nus ou avec une vieille paire de socquettes (le sol du gymnase n'est pas froid mais il use les tissus).

Les cheveux **doivent être attachés par mesure de sécurité**, ne pas mettre de bijoux.

Merci de prévoir **une bouteille ou gourde d'eau marquée au nom de votre enfant** (à laisser au vestiaire).

En collaboration avec Super U, un t-shirt du club est offert à chaque nouvel adhérent. Un changement de taille est possible les années suivantes si le t-shirt est en très bon état.

AUTORISATION DE SORTIE

Si les parents ne peuvent pas venir chercher eux-mêmes leur enfant, une autorisation écrite devra être faite, seule une personne majeure étant autorisée à reprendre l'enfant.

Si votre enfant doit quitter l'entraînement avant la fin de celui-ci, une décharge de responsabilité du club devra être obligatoirement signée de votre part.

ASSURANCE

Le club est assuré uniquement par un contrat de responsabilité civile.

Est donc assuré par le club :

- tout adhérent se blessant au cours de son entraînement ou lors d'une compétition.

N'est pas assuré par le club :

- tout adhérent qui, pendant un entraînement, porte préjudice (blessure, lunettes cassées, vêtement détérioré...) à un autre adhérent. C'est votre propre assurance « responsabilité civile » qui entre en jeu.

- tout adhérent qui se blesse tout seul, pendant le trajet aller ou retour de son domicile au gymnase (c'est une assurance de type « individuelle accidents » qui prendra en charge ce type de sinistre).

Les assurances scolaires, option « extra-scolaire » couvrent cet accident ainsi que certaines options de contrat « responsabilité civile »

Nous restons à votre entière disposition pour tout autre renseignement et nous vous adressons nos sportives salutations.

Mini pouss' de la « Gym de Thise »

Horaires d'entraînements : Samedi de 10h30 à 11h45

Contacts : Sandrine, responsable de section 06.14.04.15.87 sand25@outlook.fr

portable du club 06.10.55.53.34
gymnase 03.81.61.07.82